

2 Politique

Législatives/Au lendemain du second tour

Les forces en présence dans la prochaine Assemblée nationale

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

C'est une évidence. Au soir des scrutins des 6 et 27 octobre derniers, la prochaine législature, la 13e, sera un peu plus pluraliste que la précédente. Oû, avant le départ de Barro Chambrier et les autres élus du Parti démocratique gabonais (PDG), la Chambre des députés n'avait enregistré qu'un seul groupe parlementaire : celui du parti au pouvoir.

A part le siège du canton El-lem, dans le département du Woleu, province septentrionale, où il reste un second tour, les élections législatives de 2018, sont presque terminées. Sur 143 sièges, conformément au nouveau découpage électoral, 142 ont été pourvus, sous réserve du contentieux électoral dont sera éventuellement saisie la Cour constitutionnelle.

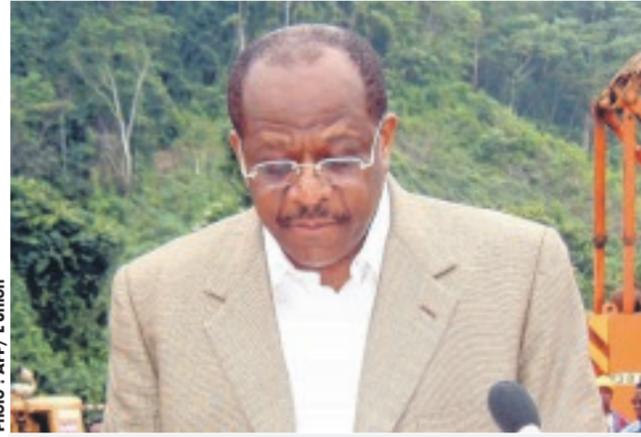
Aujourd'hui, les uns et les autres sont en train d'imaginer quelle sera la configuration de la prochaine législature de l'Assemblée nationale.

Par rapport à cette préoccupation, une réalité se dégage : contrairement à la législature précédente, issue des élections législatives de décembre 2011, et au cours de laquelle le Parti démocratique gabonais (PDG) serait resté seule formation politique à disposer d'un groupe parlementaire, si plusieurs députés de son écurie ne s'étaient pas "rebellés", occasionnant des partielles, la prochaine sera plus pluraliste. Cette fois, on pourrait enregistrer plus de deux groupes parlementaires. Même si le parti au pouvoir conserve une très large majorité (près de 100 élus), que certains analystes politiques n'hésitent pas à qualifier de majorité "encombrante"...

Pour rappel, soulignons que cinq forces politiques composaient la Chambre des dé-



Faustin Boukoubi (PDG)...



...Senturel Ngoma Madoungou (RHM)...



...Albertine Maganga Moussavou (PSD)...



...Philippe Nzengue Mayila (LD) ...



...Minault Maxime Zima Ebeyard (UN)...



... et Daniel Nkoulou (indépendant), donnent déjà un aperçu de la diversité qui caractérisera la 13e Législature à l'Assemblée nationale.

putés lors de la 12e Législature. A savoir, pour le compte de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence : le PDG, le Centre des libéraux réformateurs (CLR) et le Rassemblement pour le Gabon (RPG) ; et pour l'opposition : le Parti social dé-

mocrate (PSD) et l'Union pour la nouvelle République (UPNR). Il convient aussi de rappeler que le scrutin législatif de 2011 avait été boycotté par plusieurs partis politiques de l'opposition dont l'Union du peuple gabonais (UPG), etc. De même, les législatives partielles or-

ganisées à la suite du départ de plusieurs députés du PDG, ont permis la constitution d'un nouveau groupe parlementaire, plutôt hétéroclite, à l'Assemblée nationale.

S'agissant de la 13e législature, d'une manière générale, au regard de l'ensemble

des résultats des deux tours, on note que plus d'une dizaine de forces devraient être représentées à la Chambre des députés. Aussi bien les formations politiques, toutes tendances confondues, que des indépendants. Lesdites structures politiques se revendiquent qui

de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, qui de l'opposition "républicaine" donc "modérée", qui de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) qui se réclame de l'opposition "radicale", et qui du Centre. Dans la première catégorie, on retrouve le PDG, le CLR l'UDIS et le Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV). Dans la deuxième catégorie on compte Démocratie nouvelle (DN), le PSD, l'UPNR et le Front d'égalité républicaine (FER). Dans la troisième catégorie, on classe le parti Les Démocrates (LD), le Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) et l'Union nationale (UN). Et dans la dernière catégorie, on enregistre les Sociaux démocrates gabonais (SDG). Aux députés issus des rangs de toutes ces formations politiques, on ajoutera ceux élus sous la bannière d'indépendant.

L'autre spécificité de la prochaine législature c'est qu'elle pourrait comprendre plus de jeunes, plus de femmes, et plusieurs députés ayant déjà siégé à l'Assemblée nationale avec l'étiquette du Parti démocratique gabonais. C'est le cas, entre autres, de Philippe Nzengue Mayila (LD) à Malinga, Jonathan Ignoumba (LD) à Moulengui-Mbinza, Senturel Ngoma Madoungou (RHM) à Mimongo, Jean-Norbert Diramba (LD) au premier arrondissement de Mouila, et Akure-Davain (LD) au 2e siège de Lambaréné.

En somme, à défaut de peser dans le vote de la loi, les députés autres que ceux du PDG souvent astreints au respect d'une certaine "discipline du parti", devraient faire entendre un autre son de cloche à l'Assemblée nationale. Seule manière de donner une certaine vitalité qui a manqué à cette institution tout au long de la 12e législature. Ce dont elle a gravement souffert.

Législatives 2018

Pari tenu pour Bonaventure Nzigou Manfoumbi

Stéphane MASSASSA

Libreville/Gabon

Le président du Front d'égalité républicaine (FER) avait pour objectif de tout faire pour que son écurie soit représentée au palais Léon-Mba lors de la 13e législature. Toute chose qui se confirme avec sa victoire au second tour samedi dernier.



Le président du FER, Bonaventure Nzigou Manfoumbi s'adressant...



... aux militants et sympathisants de son parti lors d'un meeting.

EN attendant la confirmation par le Centre gabonais des élections (CGE), on peut dire que les résultats provisoires de ce second

tour des élections législatives du 27 octobre dernier, sont un véritable ouf de soulagement pour le président du Front d'égalité républicaine, Bonaventure Nzigou Manfoumbi. Tant

l'homme avait promis de faire représenter sa formation politique à l'Assemblée nationale lors de la prochaine législature. C'est désormais chose faite. A la lumière des chiffres

avancés dimanche par la Commission provinciale du CGE dans la province de la Nyanga. Lesquels lui donnent vainqueur du duel qui l'opposait au candidat du Parti démocratique gabo-

nais (PDG), Herménégile Bussa-Bussambe, sur le deuxième siège du département de Douigny (Moabi). Une victoire, bien que en extremis, avec 632 voix contre 570 pour son adver-

saire. Soit 62 voix d'écart. Il peut ainsi se targuer d'être le seul leader de parti à s'être fait élire. Aussi bien en tant que député que conseiller départemental. Avec lui quelques conseillers en plus. Contrairement à ses pairs de l'opposition dite modérée, ayant pris part au Dialogue politique d'Angondjé, en mars, avril et mai 2017. C'est donc à juste titre qu'il pourrait désormais se prévaloir d'être le leader de cette frange de l'opposition. Étant entendu qu'il aura été le seul parti "gazelle" au sein du "Groupe des 41" à intégrer l'hémicycle de l'Assemblée nationale.